

## VIE PRATIQUE

# Une aide intercommunale à l'achat de vélo



La CAMG propose désormais à ses habitants une aide à l'achat de 100 euros pour un vélo électrique ou un vélo cargo (électrique ou mécanique). Cette initiative compense la baisse de l'aide d'Île-de-France mobilités pour ces produits, ramenée à 400 €.



Créé le : 30/10/2023

Les deux aides, régionale et intercommunale, sont en effet cumulables. Le remboursement de Marne et Gondoire est applicable aux vélos achetés à compter de novembre 2023 sur présentation de la facture.

Signalons aussi qu'Île-de-France Mobilités participe désormais à hauteur de 100 € à l'achat d'un vélo mécanique (sans assistance électrique) et de 150 € sur le leasing de vélo pour les professionnels.



**[J'accède au formulaire](#)** 

## VOIR AUSSI

 [AIDE À L'ACHAT POUR VÉLOS \(HTTPS://WWW.ILEDEFRANCE-MOBILITES.FR/LE-RESEAU/SERVICES-DE-MOBILITE/VELO/PRIME-ACHAT-VELO\)](https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/velo/prime-achat-velo)